



## Comité Social et Economique Commission Vacances Loisirs Sports

Le 13 janvier 2020

Retrouvez cette note sur :  
[www.cemdf.org](http://www.cemdf.org)

### Sortie des **Retraités** à BRETIGNOLLES SUR MER DIMANCHE 17 MAI 2020

Le Président de la Commission Vacances Loisirs et Sports : Franck AUDIC.

Les membres : Christine SPRECHER – Julien BIDEAU - Florian HERVY

Le Secrétaire du Comité Social et Economique : Gérald LEGAL



Le Comité Social et Economique propose **aux retraités**  
une journée à BRETIGNOLLES SUR MER  
avec visite du VENDEE MINIATURE et  
déjeuner-spectacle « sur la route de Tahiti » .

DÉPART en car du parking de MAN Energy Solutions à 8h00 en direction de **BRETIGNOLLES SUR MER**.

- **10H00 : Visite guidée du musée Vendée miniature.** Plongez dans le temps et l'espace d'un village de Vendée, reconstitué avec détails et authenticité. Maisons de pierres véritables, tuiles d'argiles, personnages d'un étonnant réalisme.
- **12H00-17H30 : déjeuner-spectacle ALOAH TAHITI SHOW à l'auberge Le Poucton.**  
Aloah Tahiti show est une troupe professionnelle composée d'artistes musiciens, chanteurs, danseurs et danseuses polynésiens. Créée il y a 30 ans, cette compagnie a parcouru le monde et a participé aux plus grands festivals internationaux. Durant deux heures de spectacle en live , ces artistes de talent vous feront voyager avec des tableaux riches en couleurs, aux rythmes des chants et percussions traditionnels.
- **17h30 Départ en direction de St- Nazaire. Arrivée vers 20h.**

**Menu**  
*Cocktail polynésien*  
*Salade Tahitienne (légumes et poissons marinés)*  
*Thon au lait de coco*  
*Poulet Fafa et son gratin de christophe*  
*Dessert exotique*  
*Café, eau, vins rosé et rouge*



**TARIF PUBLIC PAR PERSONNE : 110 €**  
**TARIF C.S.E. : 55 €**

Inscriptions lors des permanences au C.S.E. :

**Judi 13 février et Mardi 18 février 2020 de 13h00 à 14h30.**

Règlement par chèque à l'inscription

Attention : cette activité est limitée en nombre de places.

Les dossiers seront retenus dans les conditions prévues par le règlement intérieur du C.S.E.